

Compte rendu du Conseil Municipal de la Commune d' ALIX - 69380

Séance du 29/02/2016 à 20 h 30

Date de convocation du conseil le 23 février 2016

Nombre de membres du conseil en exercice : 14

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14

Président de séance : M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élu : Marie PAILLONCY

Membres présents , Francis, D'HENIN Franck DUMOULIN, Norddine GUEDAMI, Michel HABER, Pascal LEBRUN, Muriel LIENGME, Véronique MARTINEZ, Sandrine MOIROUX, Laurent MONNET, Marie PAILLONCY, Cyril PRADAT, Thierry RIGNOL.

Membres absents ayant donné procuration : M. Danielle BECOURT-D'HENIN procuration donnée à Francis D'HENIN, Frédéric MARTINEZ procuration donnée à Cyril PRADAT.

Membres absents :

Le conseil municipal approuve le compte rendu du conseil municipal du 25 janvier 2016

Laurent MONNET n'est pas présent en début de séance.

Pour infos, les archives départementales sont passées en semaine dernière. Malgré le changement de local des archives, il n'y a pas de grosses difficultés. A changer : préconisation d'une étagère en structure métallique, le plan cadastral doit être rangé à l'horizontal, il faudrait relier les comptes rendus des conseils municipaux, ne pas utiliser les boîtes d'archives en plastiques ;

✓ Objectif zéro pesticide. Adhésion à la Charte Régionale d'entretien des espaces publics.

Au 01/01/2017, les collectivités ne devront plus utiliser de pesticides. Proposition d'adhérer au syndicat de rivière pour les désherbages. Le coût du plan de désherbage annoncé en conseil dernier sera pris en charge par le syndicat. Adhérer à la charte permet d'avoir des aides tant au niveau des moyens, qu'au niveau de la communication. On passe déjà par le syndicat pour bénéficier de subventions pour l'achat de matériel. Aujourd'hui la commune n'a plus de désherbants. Il est décidé de ne plus en acquérir afin de tendre d'ores et déjà vers le zéro pesticide.

Laurent MONNET arrive à 21h00.

Vote à l'unanimité pour l'adhésion au syndicat des rivières et à la Charte Régionale d'entretien des espaces publics.

✓ Désignation d'un 4ème adjoint, en remplacement de F. Milliat, et désignation de nouveaux représentants au CCAS, Syder, SIVU et Salle Communale.

Pour information, le Sous-Préfet accepte la démission de Frédéric MILLIAT. L'indemnité a pris fin.

Véronique Martinez est seule candidate au poste.

Il est procédé au vote par bulletin secret.

Résultats : blanc : 1 contre : 1 pour : 12

Véronique MARTINEZ est donc élue en tant que 4ème adjoint.

Indemnité à taux plein pour le poste d'adjoint de Véronique MARTINEZ (identique aux 3 autres adjoints) : 2 abstentions, 12 voix pour.

En remplacement de Frédéric MILLIAT :

- Nouveau représentant au CCAS : Danielle BECOURT, en tant qu'élue.
- Nouveau représentant au SYDER : Pascal LEBRUN devient titulaire et Francis D'HENIN suppléant
- Nouveau représentant au SIVU de la PRAY : Véronique MARTINEZ devient suppléante.
- Nouveau représentant pour la salle communale : Cyril PRADAT devient représentant.

✓ Mise en place TPI (Transport pour Personnes Isolées)

En remplacement du transport à la demande, la communauté de communes a monté un service de Transport pour Personnes isolées.

Le trajet passe de 2 euros à 5 euros. Des conditions pour accéder à ce dispositif très strictes sont en vigueur (conditions d'âge, de revenus, d'isolement, etc.) .

Un test est fait pour 6 mois.

Les dossiers d'inscription sont à retirer en Mairie ou à la CCBPD.

Ils sont à rapporter, complétés et accompagnés des pièces justificatives, en mairie pour avis.

Après avis, la mairie adresse le dossier d'inscription à la CCBPD qui se chargera d'établir la carte et de l'envoyer au titulaire.

A cause de la régie, le percepteur s'est opposé à un stock de tickets dans chaque commune.

Sur présentation de la carte, la mairie demande, à l'abonné, un chèque bancaire du montant correspondant au nombre de carnets désirés. Puis elle envoie ce chèque à la communauté qui adressera, en retour, les tickets à cette personne.

✓ **Compte rendu Réunion du site de l'hôpital du 11/02/2016 en sous-préfecture**

Représentants : Monsieur GUYON (Sous-Préfet), M. DUBUIS (Maire Charnay), MM. LEBRUN et D'HENIN (ALIX), M. PACCOUD (SCOT Beaujolais), M. PERRUT (Député), HCL, Hôpital Nord Ouest, DDT, ARS, Conseil Général, Mme PUBLIE (Conseillère départementale), directeur du site de BAYERES, M. FABRIS et DAUVILLIERS (EPORA).

Exclusivement a été abordé le site hospitalier d'ALIX, notamment les capacités de droit à construire au regard du futur PLU. Pascal LEBRUN et Francis D'HENIN, appuyé notamment par Messieurs PERRUT et PACCOUD, ont rappelé que le PLU a déjà été ramené sur un plan à 10 ans et non à 15 ans et qu'un périmètre d'étude était établi depuis décembre 2015. En accord avec le sous-préfet, il n'est pas envisageable de revoir le droit à construire sur le périmètre de l'hôpital avant la sortie du prochain PLU.

Questions également sur les bâtiments à démolir, sous réserve des ABF (Architecte des bâtiments de France) qui n'étaient pas présent.

Prochaine date de réunion pour fin octobre / début Novembre 2016.

✓ **Point sur le fonctionnement des TAP (Pedt)**

Muriel présente le PEDT. Voir pour modifier notamment pour le nom du référent qui ne sera plus M MILLIAT.

Muriel a contacté Mme Pruvost de la DASEN.

Le PEDT de la Commune a été validé pour une période de 1 an.

Il convient simplement de le renouveler d'ici fin juin avec les modifications souhaitées par avenant.

Un PEDT peut être créé pour une période de 3 ans ; la commune pourra donc le renouveler pour les 2 années restantes.

Les intervenants n'ont pas de remarques à faire à ce jour ; réflexion sur la mise à disposition d'un local.

Ce point sera abordé le 21/03 en conseil d'école.

✓ **Point sur le compte administratif**

Pour rappel, il y a eu le 11 février une commission finances.

Fonctionnement :

- Résultat 2014 excédentaire : 8.765,91 euros
- Résultat 2015 excédentaire : 73.257,79 euros

Investissement :

- Résultat 2014 déficitaire : - 60.658,99 euros
- Résultat 2015 déficitaire : - 10.185,28 euros

Prochaines dates de commission le mardi 22 mars à 19h00 et le 19 avril à 19h00

✓ **Point sur l'avancement des travaux**

Problème de chauffage de l'école : la fuite a été trouvée et réparée. Le contrat de maintenance est pris

Fenêtres : voir pour une étude pour changement

Sécurisation de l'école : en cours. Il serait bien de lancer les travaux pour prochaine vacances scolaires.

Chauffage/climatisation réversible installé dans le bungalow.

Logiciel enfance : Les données commencent à être récupérées.

✓ **Point sur la création et l'aménagement des Jardins familiaux**

Préparation des terrains et des piquetages. Pose de clôture sur le terrain « témoin » (photos sur le site internet)
Livraison des terrains pour début Avril.

✓ **Point sur la Participation citoyenne**

Nouvel interlocuteur au sein de la gendarmerie. Un protocole doit être signé.
Il faudra donner des noms de référents.

Il est proposé de rencontrer les Alixois et Alixaises qui sont volontaires pour adhérer à cette démarche.

✓ **Questions diverses.**

- Le vote des taux d'indemnités des adjoints sera discuté lors du vote du budget 2016.
- Demande de Nadine Mathelin, présidente de la classe en 6, pour une subvention en échange d'une animation du village :
accord pour 150 euros.
- Demande de Florian GEOFFRAY pour la mise à disposition de la salle sous la Mairie :
Après discussion, il est décidé de définir des critères (horaires, parking, assurance). Réunion en Mairie le 05/03/16 à 09h00.
- Dans le cadre d'un sursis à statuer pour l'octroi d'un permis de construire d'Eric CHAUD, la Mairie devrait recevoir prochainement un avis de recours du Tribunal Administratif.
- Dans le cadre d'un sursis à statuer pour le terrain MONTVERNAY :
Le tribunal vient de débouter les demandeurs et les condamne à verser la somme de 1 500 euros à la Commune.
- Forum agriculture le 21 Mai à la communauté de communes. Site internet en cours.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h05

Prochain conseil : le 04 avril 2016 à 20h30 (compte administratif et compte de gestion 2015 et budget primitif 2016).
Il sera précédé à 19h30 par un conseil du CCAS qui approuvera ses comptes administratif et de gestion 2015 et son budget primitif 2016.

Suivent les signatures

Les adjoints et conseillers municipaux

Le maire.

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Alix-les-Bains. The stamp contains the text 'MAIRIE D'ALIX' at the top and '69380' at the bottom. In the center is a coat of arms featuring a castle tower. A black ink signature is written over the stamp.